tandis que celles des Etats-Unis passaient de 2.427.950.000 francs à 3.113.650.000 et celles de l'Allemagne de 4.505.375.000 à 7.055.125.000.

Voici la statistique des exportations :

Royaume-Uni, 242,964,000 francs en 1854 ; 752 millions 736,000 francs en 1904. Etats-Unis, 1 milliard 120,000,000 francs en 1854 et 7,063,900,000 en 1904. Allemagne, 2,901,375,000 francs en 1854 et 5 milliards 745,000 en 1904.

L'AVIS DE PARIS

Sur les Maladies de l'Estomac

MARQUE D'APPÉTIT, DIGESTIONS DIFFICILES

Paris dit : Le seul bon moyen vraiment efficace pour bien guérir l'Estomac, bien manger et bien digérer, c'est de prendre les Poudres de Cock. Paris le dit, parce que Paris le sait.

Paris connaît M. Désiré Parsy, agent commercial, 17, rue du Faubourg-Montmartre : il connaît également M. E. Lecointe, qui habite 82, rue Nollet (17e), et tant d'autres que les Poudres de Cock ont si bien guéris de maux d'estomac intolérables qui résistaient à tous les traitements. Aussi, à Paris, tout le monde, au moindre dérangement d'estomac, prend vite les Poudres de Cock.

Aujourd'hui, c'est M. Jean Pernelle, photographe à Epinal, 12, rue de la Gare, qui nous annonce une guérison inespérée obtenue aussi avec les Poudres de Cock. Voici la lettre qu'il nous adresse :

« Je viens vous féliciter pour vos si précieuses Poudres de Cock. Voilà presque six ans que je souffrais continuellement de l'Estomac. Pendant tout ce temps, j'ai suivi toute une quantité de traitements différents sans jamais avoir touché le bon. Je me décourageais lorsqu'un jour je fus frappé par les certificats de guérison que publiaient les Poudres de Cock. J'essayai donc votre remède. Le troisième jour, je ressentis un soulagement tellement grand que je doutais de moi-même ; je continuai ; le mieux alla en s'accentuant et aujourd'hui, monsieur, j'ai l'immense plaisir de vous dire que je suis complètement rétabli. Mon estomac va bien, je mange bien, je digère bien, je n'éprouve plus le moindre malaise. A la maison, tout le monde est surpris et heureux de me voir si bien rétabli. J'en suis si content moi-même que je vous autorise bien volontiers à publier ma lettre.

» Epinal, le 21 mai 1906. »

Les Poudres de Cock ont un pouvoir réellement absolu pour guérir toutes les maladies et tous les maux d'estomac, rendre l'appétit et faire digérer. Elles guérissent tout le monde. C'est aussi le plus précieux remède pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, la migraine, la neurasthénie et toutes les faiblesses organiques, parce que c'est le seul remède qui fasse bien manger, bien digérer et le seul qui, par conséquent, donne immédiatement des forces et du bon sang. On peut se procurer les Poudres de Cock dans toutes les principales pharmacies, à 2 fr. 50 la boîte. — Dépôt à Roubaix : Pharmacie DOUVREUR, rue Neuve et partout. 5004

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Fin de la grève des Typographes

Après soixante-cinq jours de chômage. — Une transaction

La grève des typographes qui durait depuis 65 jours est terminée. Comme à Lille, les ouvriers, qui avaient quitté le travail, le 20 avril, après avoir demandé en vain la journée de travail de neuf heures, ont fini par accepter l'offre patronale de deux heures et demie de congé par semaine.

En d'autres termes, les typographes seront, dorénavant, payés pour 60 heures de travail par semaine alors qu'ils n'en feront, en réalité, que 57 et demie. Ils demandaient à n'en faire que 54. C'est donc à la suite d'une transaction qu'ils rentrent à l'atelier.

Les bases de cet accord ont été débattues au cours d'une entrevue mixte qui a eu lieu à l'hôtel Ferraille, en présence de M. Masson, président du syndicat ouvrier lillois. Il a été entendu que le travail serait repris hier matin, lundi, mais dans certaines maisons les ouvriers ont demandé à ne rentrer que mardi matin.

La reprise était complète, lundi matin, dans les imprimeries Robart, rue du Collège, Inglebert, rue de la Vigne; Verschaeve, rue Richard-Lenoir; Vanhille, rue de Blanchemaille; Henri Sénéeaut, rue des Champs; Henri Legros, rue de l'Espérance et Foconie et Leclercq, rue de la Gare.

Dans cet établissement, les ouvriers ont repris le travail aux anciennes conditions, car déjà avant la grève, il leur était payé 60 heures pour 57 heures et demie de présence effective à l'atelier.

Dans le Textile

Dans les établissements Huet et Mac-Avoy

Aucun changement ne s'est produit dans la situation de la grève des deux usines de la rue Bernard et du quai de Dunkerque.

Nous avons publié, hier, une communication qui nous avait été envoyée par un groupe de grévistes. Aujourd'hui, le Comité de la grève nous fait savoir que les ouvriers n'ont jamais demandé le renvoi d'un directeur et des membres de sa famille occupés dans l'usine, et qu'ils entendent maintenir leur grève dans une voie pacifique.

Le Comité ajoute que les seules revendications sont les suivantes : augmentation d'un centime au mètre sur tous les articles et amélioration des matières. Il nous fait savoir, en outre, que les patrons, depuis le 15 juin, refusent de discuter avec les délégations ouvrières qui leur sont envoyées et qu'ils les adressent au directeur qui, lui-même, ne fait que répéter les paroles prononcées par les patrons, le 16 juin.

Une nouvelle grève

36 ouvriers rattacheurs et rattacheuses de la filature de MM. Ternynck frères, rue du Nouveau-Monde, se sont mis en grève. Ils demandent à être payés 35 centimes de l'heure et non plus à la journée. Ce serait, pour eux, déclarent-ils, une augmentation de 50 centimes par jour, étant payés jusqu'à présent trois francs pour dix heures de travail.

Par solidarité avec les rattacheurs, 15 fileurs et 15 bâcleurs, hommes et femmes, ont quitté également le travail.

Chez les maçons

Le Syndicat des ouvriers maçons nous adresse une lettre de protestation contre la communication qui nous a été faite par les patrons et que nous avons publiée, dimanche matin. Il proteste notamment contre le passage suivant :

« Le syndicat des maçons, déclarant que l'offre des patrons est dérisoire, il faut en conclure qu'il désire maintenir l'émeute et continuer à empêcher, par la violence, les ouvriers de reprendre le travail. »

Le Syndicat ouvrier répond que, depuis le début de la grève, les ouvriers ne se sont pas départis un seul instant, du calme, qu'ils n'ont jamais commis de violences sur personne ni causé de déprédations sur aucun chantier. Il reproche enfin aux patrons d'avoir attenté à la liberté du travail en envoyant des cartes à certains ouvriers pour les faire rentrer sur les chantiers.

— Les grévistes se sont réunis, lundi, au siège du syndicat; ils ont acclamé la continuation de la grève.

A LILLE

La grève des typographes

Ses conséquences

La grève des typographes est terminée. Nous nous félicitons de la fin de ce conflit; mais nous ne pouvons que déplorer profondément le conflit en lui-même.

Il faut constater que la grande majorité des ouvriers du livre, papetiers et lithographes n'ont absolument rien obtenu, et que les typographes, qui ont obtenu deux heures et demie dans l'après-midi du lundi, n'ont fait, en réalité, que revenir à une vieille coutume lilloise.

Le seul résultat appréciable de cette grève aura été l'introduction en grand, à Lille, des machines à composer, auxquelles la plupart des chefs d'atelier, pour des raisons diverses, semblaient opposés. Le conflit a précipité les choses, et l'emploi de la machine à composer est entré dans les mœurs de l'imprimerie lilloise. Cette modification, qui se serait échelonnée sur de longues années, se fera en quelques mois, au préjudice des ouvriers et surtout de vieux travailleurs, moins aptes que les autres au système nouveau, et qui seront victimes de cette situation.

Le lock-out à Limoges

Limoges, 24 juin. — Les pourparlers engagés entre les délégués patrons porcelainiers et les délégués ouvriers sont rompus et le lock-out est virtuellement commencé; dans un délai de quelques jours; quand le travail commencé dans chaque atelier sera terminé les fabriques adhérentes à l'union des fabricants de porcelaine seront fermées. On peut évaluer à 10.000 environ le nombre des travailleurs qui seront atteints par le chômage.

BEURRE D'OOSTCAMP PASTEURISÉ, rue du Bois, 13. 3126

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES VOLS NOCTURNES

Un cambriolage dans une teinturerie-apprêt. Deux mille francs de tissus disparus. Mettons-nous des dormeurs !

La bande de malfaiteurs qui a opéré, une première fois, dans un magasin de laines de la Société Anonyme de Peignage et ensuite dans une dépendance de la teinturerie-apprêt de MM. Ernoult-Bayart frères, rue du Grand-Chemin, vient de se signaler par un exploit au moins aussi audacieux. La nuit dernière, les malandrins ont pénétré dans la teinturerie-apprêt de la Société Anonyme l'*Avenir*, rue Pellart, et y ont enlevé 100 kilos de tissus valant 2.000 francs.

Il semble bien que cette bande s'est formée récemment pour faire des razzias dans les usines. Il est à souhaiter que la police s'emploie activement à la découvrir. Certains indices recueillis pendant l'enquête pourront lui être d'un grand secours.

Lundi matin, le personnel de la teinturerie, venant prendre son travail, constatait la disparition de huit pièces de tissus, cinq de cover-coat et trois de cheviotte noire pesant chacune 20 kilos et d'une valeur de 2.000 francs.

Après avoir essayé de pénétrer dans l'établissement en brisant les carreaux d'une fenêtre, donnant sur la rue Saint-Antoine, les voleurs, empêchés par une grille intérieure, durent renoncer à leur projet.

A quatre ou cinq mètres de cette fenêtre, l'usine forme un renfoncement où des maçons sont occupés, depuis quelque temps, à la construction de nouveaux bâtiments. Afin de prendre des points d'attache, ils ont enlevé de distance en distance quelques briques dans le mur du magasin : c'est par l'une de ces brèches que les voleurs essayèrent alors de pénétrer dans l'usine.

La chose leur fut d'ailleurs aisée, cette fois, il leur suffit pour se trouver dans la place, d'enlever quelques briques à l'aide de pinces-monseigneur qui ont été retrouvées dans une salle de l'établissement.

L'on suppose que l'un d'eux, y pénétra seul, et qu'il passa ensuite les pièces de tissus à ses complices par la fenêtre dont ils avaient brisé les carreaux à leur première tentative.

Une enquête est ouverte par M. Prudhomme, commissaire de police. Une prime de deux cents francs est promise par le Conseil d'administration de l'*Avenir* à la personne qui aidera à découvrir les voleurs.

On croit que ce cambriolage devait être commis, la nuit précédente. Des amateurs de billard, sortant de l'estaminet de l'*Ours*, à l'angle des rues Pellart et Saint-Antoine, assez tard dans la soirée de samedi, aperçurent plusieurs individus couchés sur le trottoir et dormant ou faisant semblant de dormir et de ronfler à poings fermés. Il y en avait un dans la rue Pellart et deux dans la rue Saint-Antoine. On ne peut trop se fier, on le voit, à tous ceux qui couchent à la belle étoile! Cela dit pour les patrouilles de police qui ont le devoir de vérifier l'identité et la moralité des faux poivrots et des vagabonds qui pullulent la nuit.

SORTIES DE BAL MOUVEMENTÉES

Une grave agression rue de la Tuilerie. — Une jeune fille frappée d'un violent coup de pied. Après le bal Vanderplancke. — Une rixe. Plusieurs coups de couteau.

La soirée de dimanche a été marquée, dans deux quartiers différents de la ville, par des scènes de violences qui se sont produites à la sortie du bal.

La première affaire qui aurait pu avoir les plus funestes conséquences, s'est déroulée rue de la Tuilerie.

Au bal Florimond, tenu par M. Florimond Verleyen, à l'angle des rues Bernard et Magenta, une jeune ouvrière soigneuse de la filature Raymond Lefebvre, rue de l'Espérance, Jeanne Meuret, âgée de 16 ans, se trouvait avec sa sœur Palmyre. Elle y rencontra son ami, Emile Vandersoupel, qui était en compagnie de son frère Jules, peigneur, âgé de 20 ans, demeurant tous deux Grande-Rue, 181.

Jules Vandersoupel détournait son frère, paraît-il, de la jeune soigneuse qui doit être mère dans deux mois. Lui-même est l'ancien ami de Palmyre Meuret.

Ayant à se plaindre de l'indifférence de son ami Jeanne alla le trouver, lui demandant de sortir avec elle dans la rue pour avoir avec lui une explication. Les quatre jeunes gens sortirent, mais, sans vouloir lier conversation, Emile Vandersoupel s'enfuit avec son frère dans la direction de la rue de Lannoy. Il était alors 10 heures et demie.

Les jeunes filles les poursuivirent jusqu'à la rue de la Tuilerie. Arrivé près du boulevard Gambetta, Jules, se retournant porta à l'amie de son frère un violent coup de pied dans le ventre, en disant : « Tiens, viens avec ça chercher mon frère !» Cette agression avait un caractère odieux en raison de l'état de santé de la jeune fille.

Pendant que Jeanne Meuret s'affaissait sur le pavé, les deux jeunes gens reprenaient leur course au plus vite. La pauvre fille avait perdu connaissance. Ses cris et ceux de sa sœur attirèrent les consommateurs du cabaret voisin *Au pont de l'Union*, tenu par M. Achille Dehaene, à l'angle des rues de la Tuilerie et du Coq-Français.

La malade fut assise sur une chaise à la porte de l'estaminet et les soins qui lui furent donnés ne parvinrent pas, d'abord, à la ranimer. Il fallut l'intervention de M. le docteur Delecouillerie, appelé aussitôt pour lui faire reprendre ses sens après trois quarts d'heure d'évanouissement.

En raison de la situation spéciale de la jeune fille, son état ne laissait pas que d'inspirer les craintes les plus vives, de graves complications étant à redouter.

Des agents de police en patrouille dans le quartier furent informés et avertirent, à leur tour, M. Lache, commissaire de police de permanence qui vint aussitôt sur place et reçut la déposition des deux jeunes filles. Il a ordonné le transfert à l'Hôtel-Dieu de Jeanne Meuret qui y a été admise vers minuit.

Lundi matin, la malade a été examinée par M. le docteur Derville qui a trouvé son état satisfaisant. On ne croit pas que cette agression aura d'autres suites et la jeune fille pourra, sans doute, sortir de l'hôpital à bref délai.

L'agresseur, Jules Vandersoupel, a été arrêté, lundi matin. Conduit devant M. Lache, il a subi un interrogatoire, puis il a été remis en liberté après qu'un procès-verbal lui eût été dressé pour violences et voies de fait.

UNE RIXE SANGLANTE RUE DE TOURCOING

Un homme frappé de quatre coups de couteau. Une arrestation.

Une rixe sanglante qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produite, rue de Tourcoing, dans la soirée de dimanche.

Un jeune homme de 18 ans, M. Emile Accart, peintre en voitures à l'usine Scoll et Cie, à Croix, après avoir passé la soirée chez un ami, regagnait son domicile rue de Tourcoing, cour Mathon, 20, en compagnie de son cousin, M. Amédée Leduc, 20 ans, mécanicien. Arrivé à proximité de l'estaminet Vanderplanck, 96 même rue, où a lieu tous les dimanches un bal populaire dit « crinorin », il croisa trois individus, dont l'un lui cria avec un fort accent flamand : « C'est toi Emile? »

— Oui, répondit, l'interpellé, que me voulez-vous?

— Ce que je veux, c'est te flanquer mon poing sur la g..., à toi comme à un autre!

— Essaye un peu, lui répondit le peintre, en se mettant sur la défensive.

Les deux jeunes gens s'empoignèrent et roulèrent sur la chaussée. Immédiatement un rassemblement se produisit. Au bout de quelques instants, comme Accard avait le dessus, un des deux compagnons de l'agresseur s'approcha du jeune peintre et le frappa de quatre coups de couteau. Après quoi tous trois prirent la fuite.

Perdant du sang en abondance, le blessé fut transporté à son domicile, voisin du lieu de la rixe, et y reçut les soins de M. le docteur Carette, qui constata trois blessures à la partie inférieure du cou, et une autre à l'épaule gauche. Ces blessures, sont heureusement peu dangereuses.

Les agents Lepon et Lemaire, de service dans les environs, avertis de ce qui venait de se passer, se mirent immédiatement à la recherche des coupables et réussirent à arrêter l'un d'eux, au moment où il venait d'entrer à l'estaminet *A la citerne d'Armentières*, 119, rue de Tourcoing.

Conduit au commissariat central et interrogé par M. Lache, commissaire de police de permanance, cet individu a déclaré se nommer Joseph Coussaert, 20 ans, dégorgeur, domicilié, rue du Couvent, 60, à Mouscron, mais il a nié énergiquement avoir porté des coups de couteau.

Après avoir également interrogé le blessé, Emile Accart, M. le commissaire leur a dressé à tous deux procès-verbal pour coups et blessures réciproques.

LA FRAUDE D'OCTROI

Lundi, vers trois heures de l'après-midi, un boulanger, entrant à Roubaix par la Grande-Rue, avec sa voiture chargée de pains, arrivait au bureau d'octroi du Laboureur. Le préposé, M. Louis Castel, lui demanda s'il n'avait rien à déclarer et reçut une réponse négative. Néanmoins, l'agent se disposa à vérifier le contenu de la voiture.

Le boulanger, qui avait de bonnes raisons pour s'esquiver, se remit en route vers Roubaix. Il fut rejoint vis-à-vis du dépôt des tramways par M. Castel qui l'invita à revenir au bureau. Au moment d'y arriver le boulanger, fouettant soudain son cheval, reprit la direction de Wattrelos. Mais le préposé, ne doutant plus cette fois qu'il se trouvait en présence d'un fraudeur, se mit à la poursuite du fugitif, monta sur la voiture, et saisit les rênes du cheval.

Le conducteur descendit alors du véhicule et saisissant l'animal par la bride, il s'efforça de le faire avancer. Déjà la voiture se trouvait sous le pont du Laboureur. Il restait au boulanger une trentaine de mètres à franchir pour arriver au territoire de Wattrelos où il se serait trouvé en lieu sûr; mais à ce moment accourut l'agent spécial, M. Aimé Bataille, de service au bureau d'octroi, qui avait aperçu la manœuvre. Il se jeta à la tête du cheval, ce que voyant, le conducteur se décida à se présenter au bureau de M. le receveur Lepers, où il avoua qu'il transportait à Roubaix des caisses de savon de toilette cachées dans sa voiture. Onze caissettes et plusieurs paquets de savon furent en effet trouvés dissimulés au milieu des pains. Le poids a été évalué à 80 kilos environ. Le savon de toilette étant taxé à l'octroi à raison de 0 fr. 20 le kilo, c'était donc un préjudice d'une quinzaine de francs pour la ville.

Accompagné des agents d'octroi, le boulanger s'est ensuite rendu au bureau de la direction de l'octroi, rue des Lignes, où il a été interrogé par M. Lecomte, directeur. Une transaction étant intervenue immédiatement pour la somme de 600 francs, le boulanger est rentré en possession de sa marchandise et n'a pas été autrement ennuyé.

LE SUCCÈS DE M. AMÉDÉE PROUVOST FILS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — La *Muse de Nadaud*, dans sa dernière assemblée générale du 22 juin, après communication de son président au sujet du magnifique succès que vient de remporter à l'Académie Française son président d'honneur, M. A. Prouvost fils, a, par acclamations, voté l'adresse suivante :

« La *Muse de Nadaud*, réunie en assemblée générale, le 22 juin 1906, en son local, Café G. Eeckhout, 126, rue de la Gare, prie son président d'honneur, M. Amédée Prouvost fils, d'agréer ses respectueux hommages de félicitations pour le splendide triomphe littéraire que l'Académie française vient de lui créer pour ses *Sonates au clair de lune*. Ses membres sont heureux et fiers, comme Roubaisiens et comme membres de la *Muse de Nadaud*, sur laquelle la gloire de son président d'honneur, s'il le permet, rejaillira un peu. »

MARIAGE. — Lundi, a été célébré, en l'église Sainte-Elisabeth, le mariage de Mlle Marie Loridan, fille de M. Loridan-Lefebvre, brasseur, avec M. Albert D'Halluin, constructeur, à Tourcoing, fils de M. et Mme D'Halluin-Haquette.

Les témoins étaient pour la mariée : MM. Pierre Loridan, brasseur, son frère, et Louis Loridan, propriétaire, à Croix, son oncle; pour le marié : MM. Emile D'Halluin, lieutenant à Cambrai, et Haquette, adjoint au maire de Neuville-en-Ferrain.

FIANÇAILLES. — On annonce le prochain mariage de M. Adrien Deldalle, comptable, avec Mlle Marie Rivelois, fille de M. Désiré Rivelois, manufacturier, et Mme Rivelois, née Déplechin.

REMISE DE MÉDAILLES. — Lundi soir, à cinq heures, M. Eugène Motte, maire, entouré de ses adjoints, a remis la médaille d'honneur du travail à MM. César-Charles Desmarais, Charles Méchiels, Cyr Dubar, Théodore Ménard, Louis Decock, Charles Dervaux et Charles Pennel.

Deux brigadiers de police, MM. Jules Desmettre et Joseph Calonne, ont reçu le diplôme et la médaille d'honneur accordés par M. le Ministre de l'Intérieur.

LE CERCLE ALEXANDRE DUMAS AU CONCOURS DE TOURCOING. — Comme nous l'avions fait prévoir, le cercle *Alexandre Dumas*, est revenu du concours d'orphéons de Tourcoing, avec un beau classement.

Au concours de lecture à vue, il obtient le premier prix international avec 107 points sur un maximum de 110; au concours d'exécution, le premier prix national avec 159 points sur un maximum de 175; et au concours d'honneur il sort premier des sociétés françaises et est classé quatrième au concours international. Il était en lutte avec des phalanges belges dont la réputation n'est plus à faire.

C'est là un très beau succès pour cette société et pour son jeune chef, M. Dewispelaere.

Le cercle *Alexandre Dumas* sera reçu officiellement à la mairie, mercredi soir, par l'Administration municipale.

CHEZ LES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACHINES A VAPEUR. — Cette société de secours mutuels a tenu son assemblée générale, dimanche après-midi, en son local, rue d'Inkermann, sous la présidence de M. François Detesiere. Après la lecture de la situation morale et financière de la société, on procède au vote secret pour la nomination d'un secrétaire et d'un trésorier, en remplacement de MM. J. Gardelle et H. Lebrun. Sont nommés: secrétaire-trésorier, M. Ch. Debrabander, et secrétaire-adjoint, M. Maurice Lerbet. L'assemblée décide que ces dignitaires entreront en fonctions à partir du 30 juin.

SIMPLEX, le plus parfait des appareils à jouer le piano. Vente et location, Maison **SCHEPEL**, 130, Grande-Rue. 916-4

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS MILITAIRES DE ROUBAIX ET DES ENVIRONS. — Une intéressante réunion a lieu dimanche, à midi, chez M. A. Lemaire, cafetier, rue du Lannoy; les sociétaires étaient nombreux. Au cours de cette réunion, on a décidé que la bénédiction du drapeau aurait lieu le dimanche 8 juillet, en l'église Saint-Martin. La *Grande-Fanfare* prêtera son gracieux concours à la cérémonie. A quatre heures, grand concert au square Pierre-Catteau, avec la *Cecilia Roubaisienne*; à huit heures, au local, banquet par souscription. Le 21 juillet, un grand bal de famille sera offert, à neuf heures du soir, à l'Hôtel des Pompiers, aux familles de la *Cecilia Roubaisienne*, de la *Grande-Fanfare* et des *Anciens Militaires*.

UNE SOIE ALTERNATIVE, système Guilliet, avec accessoires à vendre. Visible en marche tous les jours. Vanlerberghe, r. du Château, Halluin. 5583

LE ROI DU CAMBODGE SISOWATH a véritablement une bonne presse. Sisowath fait d'ailleurs tout ce qu'il peut pour s'européaniser ; on nous assure que, lors de son passage à Marseille, voyant la foule qui garnissait les cafés de la Cannebière, il voulut aussi goûter une des boissons servies, et pour déférer au désir royal on dût lui apporter un verre de « DUBONNET », qu'il dégusta avec satisfaction. 5582d

LE NORD MUTUALISTE. — N° 14. — 26 juin 1906. — *Sommaire* : 1. Victor Robert, 43 ans de mutualité, 35 ans de présidence; 2. La Couronne civique à M. J.-C. Cavé; 3. M. Barberet dans le Nord; 4. Documents administratifs; 5. L'Union nationale des Mutualités scolaires; 6. Mouvement des sociétés; 7. Echos; 8. Pensées et maximes; 9. Informations; 10. Chronique des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — Feuilleton : *L'Héritage de Bellfont*. 5579b

SALT STRAUSS. Eliminant, chocolatée, diastasée. — Améliore le lait de la femme, reconstitue les gens faibles et débiles. — Dépôt : **Pharmacie Moderne**, 4, rue Saint-Georges. Téléphone 1.071.

OBITS DU MARDI 26 JUIN 1906. — M. Louis Alloncius, neuf heures, église Sainte-Elisabeth. — Mlle Alphonsine Dubrunfaut, dix heures, église St-Antoine-de-Padoue.

CROIX

L'INTOLÉRANCE SECTAIRE

Nous recevons la dépêche suivante :

« Paris, 25 juin. — M. Groussau, député du Nord, vient de prévenir M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, qu'il a l'intention de lui poser une question à la tribune au sujet de la délibération prise par la Commission administrative du Bureau de bienfaisance de Croix (Nord) pour supprimer tout secours aux familles indigentes qui envoient leurs enfants dans des écoles libres. »

WASQUEHAL

UNE SINGULIÈRE TROUVAILLE

Suicide ou fumisterie

Lundi soir, des ouvriers peintres occupés à la canalisation des eaux potables sous la passerelle, à l'embouchure du nouveau canal, près de la distillerie agricole, crurent apercevoir comme une forme humaine contre l'un des poteaux qui clôture le jardin de M. Lemaire, éclusier. Pensant que c'était un pendu, ils s'approchèrent et trouvèrent alors deux chemises avec un pantalon liés au poteau par une corde. En même temps ils remarquèrent sur la berge du canal, une traînée d'herbe foulée comme si un homme s'était laissé glisser à l'eau.

Un rassemblement des voisins se forma bientôt et tandis que les curieux échangeaient leurs impressions et leurs craintes, on vit tout à coup une femme, Mme Roelens, éclater en pleurs, disant qu'elle croyait reconnaître les vêtements de son fils, disparu depuis plusieurs jours.

Des recherches vont être faites aujourd'hui dans le canal pour découvrir le cadavre, si toutefois il s'agit d'un suicide.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la teinturerie Hannart frères, M. Henri Libbrecht, 21 ans, teinturier, rue Pasteur, a eu la main droite serrée entre un curseur et le côté d'un camion. Plaies contuses à l'extrémité du médius droit. Quinze jours; docteur Butin. — A la même usine, M. Henri Caucheteux, 18 ans, journalier, rue de la Ferme, 22, à Flers-Breucq, a eu la main gauche serrée entre les cylindres de son métier. Plaies contuses. Vingt à vingt-cinq jours; docteur Butin.

LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Parent-Monfort, une démonteuse, Mlle Clémence Desmet, 15 ans, domiciliée à Lys, s'est blessée au majeur gauche. Dix jours de repos; docteur Caudmont. — Au même établissement, une dévideuse, Sophie Delahaye, 20 ans, résidant à Lys, s'est fait une entaille à la main gauche. Douze jours de repos; docteur Parmentier.

FLERS-BREUCQ

LE CARROUSEL ATTELÉ. — Le nombre des coureurs qui ont participé au carrousel attelé organisé au profit des pauvres par la société établie chez M. Mesplomb, au Breucq, a réuni 370 coureurs qui se sont disputés les prix. En voici le résultat : 1er prix, M. Fernand Masquelier; 2e, Louis Dazin; 3e Vautier; 4e Achille Degraeve; 5e Verschure; 6e Guillaume Savary; 7e Vandersenhous; 8e Picquet; 9e Couteau; 10e Emile Dazin; 11e Vandenbergue; 12e Borlez; 13e Gorminet; 14e Ghislinck; 15e Wartel; 16e Braqueval.

Prix des Dames. — 1re prix, Mmes Gislinck, 2e Picavet, 3e Suzanne Braqueval, 4e Germaine Braqueval, 5e Ovart, 6e Louise Delbart.

Au cours de la fête, Mlles Aline Corbisier et Galens, accompagnées de MM. Delsalle et Galens, ont quêté au profit des pauvres. La recette a été assez fructueuse.

La fête, grâce au concours dévoué et désintéressé de M. Charles Masure, secrétaire du Comité, a obtenu un très vif succès et s'est terminée très tard dans la soirée par un bal qui a été très animé.

SAILLY

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Nous avons parlé, hier, de l'agression dont a été victime M. Hubert Lefebvre, frère de M. Jules Lefebvre, garde-chasse au service de M. Léon Boutemy, manufacturier à Lys. L'état du jeune homme est satisfaisant et il y a lieu d'espérer qu'il pourra reprendre ses occupations prochainement.

Quant à ses agresseurs, M. Lefebvre affirme les avoir reconnus. Ce serait les frères Paul et Louis D....., de Templeuve (Belgique). L'un d'eux, soldat à Bruxelles, était en congé permissionnaire le jour de l'agression. Ces deux individus seront interrogés incessamment par la police belge.

TOUFFLERS

LA MORT DE M. L'ABBÉ LEMAITRE, CURÉ. — L'émotion causée parmi la population par le décès inopiné de M. l'abbé Lemaitre n'est pas près de se calmer. Pendant toute la soirée de dimanche et la journée de lundi, les visiteurs venant de toutes les directions, ont afflué au presbytère, où le corps du regretté pasteur est exposé, afin de lui rendre un suprême hommage.

On nous prie de dire que les funérailles sont fixées à demain mercredi, à dix heures et demie.

HEM

UNE MORT SUBITE. — Mme Lepers, née Angelina Caby, femme de M. Léon Lepers, conseiller municipal, fut pris d'un malaise subit, dans la nuit de dimanche à lundi. On s'empressa autour de la malade; mais tous les soins furent inutiles, et elle expirait quelques instants après, au milieu de la désolation des siens.

LEERS

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS *Saint-Antoine de Padoue*, a célébré hier sa fête annuelle. Un banquet de cent couverts a eu lieu à trois heures, au siège de la société, estaminet du *Chairon*. Parmi les convives, on remarquait M. Courier, maire, et quelques conseillers municipaux. Le repas a été très gai et d'excellents chanteurs se sont fait entendre au cours de cette belle fête.

LA FRATERNELLE D'ANCIENS MILITAIRES a tenu dimanche sa réunion mensuelle. Après le tirage des prix, six nouveaux membres ont été admis.

OSTENDE. — Le Maxim's qui manquait à cette plage a été ouvert il y a une quinzaine. Admirablement agencé et dirigé par son propriétaire M. Jean Reinert-Capogrossi, propriétaire du Maxim's de Nice, connu certainement de ceux de notre région qui visitent la cote d'Azur. Cet établissement de tout 1er ordre est situé à deux pas de la digue, derrière le Kursaal. Il possède tout le confort ultra moderne, est déjà le rendez-vous de la foule élégante actuellement à Ostende et fera florès au cœur de cette saison. 5600d

CASINO DE WIMEREUX

Les peintres, les décorateurs sont en train de donner le dernier coup de pinceau, d'installer les dernières tentures dans les salles du coquet établissement de Wimereux, dont l'ouverture est fixée au 30 juin courant. Comme d'habitude le Music-Hall réunira les plus sensationnelles attractions, la troupe lyrique, dont nous donnons par ailleurs le tableau, sera parfaite. A cela, M. Bérenger ajoute pour cette saison l'inauguration d'un tir aux pigeons, où de nombreux concours et des prix importants attireront les meilleurs fusils de la région. Nous tenions à signaler cette innovation très heureuse.

OSTENDE

LE MAXIM'S qui manquait à cette plage a été ouvert il y a une quinzaine. Admirablement agencé et dirigé par son propriétaire, M. Jean Reinert-Capogrossi, propriétaire du Maxim's de Nice, connu certainement de ceux de notre région qui visitent la cote d'Azur, cet établissement de tout premier ordre est situé à deux pas de la digue, derrière le Kursaal. Il possède tout le confort ultra moderne, est déjà le rendez-vous de la foule élégante actuellement à Ostende et fera florès au cours de cette saison. 5600d

WATTRELOS

LA RAGE

Un chien enragé sévit sur les douaniers.

Lundi matin, à dix heures trois quarts, le sous-brigadier des douanes Kayle et le préposé Morio, qui étaient de service à la gare de Wattrelos, furent avertis qu'un chien suspect rôdait dans la rue de l'Hôpital.

Ils s'y rendirent en toute hâte et virent un chien fox-terrier blanc, tacheté de noir et feu, qui bavait et hurlait en se tenant tapi dans les encoignures des portes. Ils le tuèrent avec leurs lances, et prévinrent M. Buchart, commissaire de police, qui fit porter l'animal chez M. Demora, vétérinaire.

M. Demora qui autopsia le chien aussitôt, trouva dans l'estomac des morceaux de bois et des cailloux, et diagnostiqua l'état d'hydrophobie.

M. Louis Leuridan, adjoint, faisant fonctions de maire, a pris dès hier un arrêté d'urgence interdisant la circulation des chiens dans les rues pendant un mois.

LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL a été remise par M. Louis Leuridan, adjoint au maire, avec une lettre de félicitations, à M. Aimé Lézy, tisserand de la maison F. et H. Carissimo. M. Lézy est âgé de 70 ans et habite rue des Trois-Bouteilles, 39.

NOMINATION D'UN FACTEUR DES POSTES. — M. Mille est nommé facteur des postes à Wattrelos.

ROLE GÉNÉRAL DES CONTRIBUTIONS FONCIÈRES ET MOBILIÈRES. — *Mise en recouvrement*. — Le rôle général des contributions foncières et mobilières, est en recouvrement entre les mains de M. Prévost, percepteur de Croix, demeurant à Roubaix, rue du Curoir, 79. C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

— Les difficultés budgétaires, on le sait, ont retardé jusqu'aujourd'hui la distribution des feuilles de contributions : celles-ci seront distribuées dans quelques jours.

CONTRIBUTION POUR FRAIS DE CHAMBRE DE COMMERCE. — *Mise en recouvrement du rôle*. — Ledit rôle est en recouvrement dès ce jour entre les mains de M. Prévost, percepteur de Croix, demeurant à Roubaix, rue du Curoir, 79, et chaque contribuable est tenu d'acquitter, dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté. Un délai de trois mois est accordé pour les demandes en décharge ou réduction. Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui les motive.

UN VEAU PHÉNOMÈNE. — Dans les étables de M. Alfred Liagre, cultivateur à la Martelotte, est né, dimanche, un veau du plus beau roux, qui présente des particularités fort curieuses : la tête est ovale, allongée, en forme de poire, et ressemble à celle d'un phoque : l'animal a deux museaux parfaitement conformés et absolument distincts; il a également deux langues superposées.

VALSE INTERROMPUE. — Dimanche, dans la soirée, la police a verbalisé contre trois cabaretiers du Laboureur, M. Alphonse Lagae, Mme veuve Spreux-Masurel et M. Edouard Callensere, chez qui des bals étaient donnés sans autorisation.

La Cure du **BEGAIEMENT** par le Dr CHERVIN commencera à Lille, le 9 Juillet, Hôtel Europe. 4835-1

LITTORAL OSTENDE. — Hôtel du Littoral. Digue de mer, à côté du Kursaal et face aux bains. Prix modérés. Auto garage gratuit. 4127

BLANKENBERGHE A louer, août et septembre, belle villa garnie. Digue de mer, meilleure situation. 15 lits. Electricité, gaz, eaux à tous les étages. S'adresser, 127, digue de Mer, Blankenberghe. 4337

TOURCOING

L'épargne à Tourcoing et dans les cantons

Les divers déposants. — Ouvriers d'industrie et ouvriers agricoles. — Employés. — Rentiers. Professions libérales. — Les livrets et l'instruction.

Comme suite aux principales opérations de la Caisse d'Epargne de Tourcoing et de ses succursales, au cours de l'année 1905, il nous paraît intéressant d'indiquer par quelles personnes ont été effectués les derniers versements. La liste est curieuse et ne manque point de comporter avec elle une sorte d'enseignement d'économie sociale, ou, si l'on préfère, une sorte de stimulant par l'exemple.

Sur 2.474 livrets nouveaux qui ont été ouverts, 1.204 ont été attribués à des hommes, et 1.270 à des femmes. Les proportions, comme on voit, s'équilibrent à peu près. Mais voici, avec de notables différences, d'une profession et d'un sexe à l'autre, comment ils se